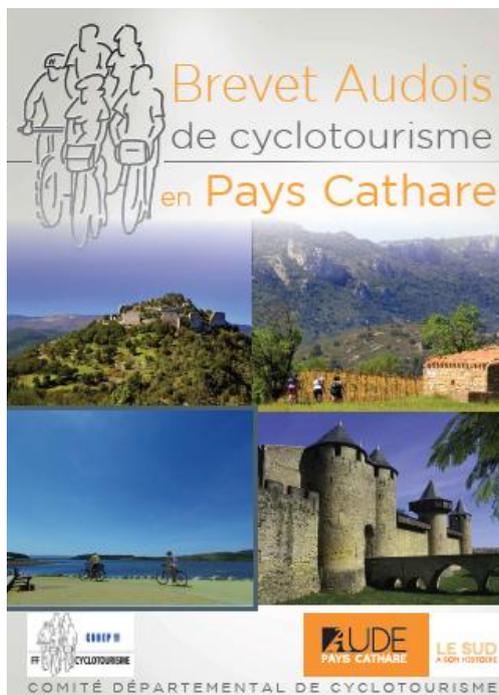


Depuis le 1er mai 2016, Marcel ANDRIEU ancien président du Comité Départemental de Cyclotourisme de l'Aude en partenariat avec l'agence de développement touristique de l'Aude, a souhaité vous proposer la découverte en toute liberté "du Pays Cathare"



c'est à la fois un défi touristique et sportif car vous pourrez franchir une centaine de cols si vous le souhaitez.

Le choix des 23 sites permet de sillonner au cœur de la nouvelle grande région, des territoires aux paysages et reliefs variés.

Des sapinières de la montagne noire au nord à celles du pays de Sault en Pyrénées au sud, vous aurez tout loisir de traverser plaines, coteaux viticoles, zones céréalières ou d'élevage, sans oublier les plateaux arides du haut minervois et des corbières.

Inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO, le canal du midi, la cité de Carcassonne, qui nous l'espérons seront bientôt rejoints par les châteaux cathares, témoignent de l'exceptionnelle qualité patrimoniale de ce territoire.

Vos parcours en dehors des manifestations annuelles du codep de cyclotourisme ou des clubs qui souhaiteront faire passer leurs manifestations par ces sites, seront à votre libre initiative et sans considération de temps.

Sur le site du Codep IFFVélo vous trouverez des suggestions d'itinéraires, inscrits par ailleurs dans vélo en France. <https://veloenfrance.fr/>

Renseignements pratiques

Visionner le carnet

<https://comite-departemental-de-cyclotourisme-aude.e-monsite.com/medias/files/brevet.pdf>

Inscription en ligne :

<https://forms.gle/ndXdfCPYI8GccIkW8>